

Compte rendu de l'Assemblée Générale des Toits du CART

Mens, 12 mai 2023, 18 heures



ORGANISATION

- Choix d'un président, d'un secrétaire de séance.
- Signature feuille de présence.
- Rapport moral et d'activité.
 - Mens,
 - Monestier de Clermont,
 - Chichilianne,
- Rapport financier global.
- Le CART et la Communauté de Communes du Trièves.
- Gouvernance de l'association.
- Débat libre, échange d'idées sur notre avenir.
- Repas partagé.

L'ensemble des présents choisit comme :

- Président de la séance : Jean-Yves LAMY
- Secrétaire de séance : Lucette RIBET

- La feuille de présence circule, chacun y inscrit ses coordonnées.

Rapport moral et d'activité : **Mens**

- En 2022, le CART de Mens a accueilli à la cure :
- - Mohamed, qui ensuite a habité chez Mehdi (CART de Monestier) et a son propre appartement maintenant sur Grenoble.
- - Paul, qui est maintenant chez André.
- - Ibra, qui est toujours là mais va probablement habiter à Clelles.
- - Fodé, Aboubacar, Baba, des mineurs qui ne sont pas restés très longtemps et avec qui on n'a pas vraiment eu le temps de tisser des liens (sauf Fodé, aujourd'hui logé à Herbeys et en formation aux 3 amis).
- - Rodrigue, Adama et Tierno, qu'on n'a pas beaucoup vus, et qui ont occupé seulement de temps en temps leurs chambres, étant le plus souvent pris par leurs rdv ou leurs activités à Grenoble.
- Et aussi : accueil de 4 stagiaires en entreprise (Les 3 amis / association Entropie) chez des membres du CART 2 semaines en juin et en novembre.

- **Côté logement :**
- logement bien entretenu par ses occupants. Pas de gros travaux cette année mais petits bricolages et surtout appel à une entreprise de désinsectisation (début de ré-infestation par des punaises de lit dans une des chambres) avec l'aide financière du CCAS pour payer l'opération. Puis changement de la literie grâce à des dons. Ibra de son côté a trouvé de nouveaux canapés.
- **Activités :**
- - Pas de vente de soupe en 2022 ! (fin 2021 et début 2023).
- - Participation à l'opération nationale de collecte de la banque alimentaire à La Mure (4 ou 5 membres du CART, et Ibra)
- - Organisation d'une soirée devant la cure dans le cadre de l'opération « calendrier de l'Avent » de Mens comme en 2021, avec boissons et friandises élaborées ensemble.
- - Repas collectif à la cure, préparé par nos accueillis pour une dizaine de convives.

- **L'équipe de Mens**
- Une douzaine de personnes qui se voient régulièrement.
- Les réunions sont organisées en fonction des besoins, principalement autour d'un repas partagé entre 12h et 14h avec toujours au moins 8 personnes. Convivialité au programme !
- Certaines fonctions (bricolage, accompagnement au retrait des colis alimentaires, suivi de chaque accueilli...) sont déléguées, durablement ou au coup par coup.
-
- **L'avenir**
- En 2023, un seul accueilli actuellement à la Cure, bientôt sur le départ : comment rebondir ? Continuer d'accueillir de jeunes célibataires ou accueillir une famille avec enfant(s) scolarisé(s) ?

En 2022, le CART de Monestier de Clermont a accueilli :

- Hassibullah arrivé en juin 2021, parti chez Claire de mai à octobre 2022. puis revenu à l'appartement en octobre 2022.
- Festus septembre 2021 , parti en octobre 2022.
- Mohammed Kali Diallo, venu chez Mehdi d'avril à juillet 2022.
- Odia de juin 2022 à décembre 2022.
- Abdoulaye Diallo arrivée décembre 2022.

L'appartement est toujours fonctionnel. Le lieu est mieux entretenu par les accueillis. Les petits bricolages sont toujours assurés par Mehdi.

- Les factures sont honorées et la trésorerie, traitée très efficacement par Jean-Yves sur l'ensemble du collectif CART, nous permet de vérifier facilement l'état de nos finances. Les donateurs réguliers sont suffisants, et permettent au lieu de vivre.
- Les accueillis sont très autonomes, ils gèrent eux même colis, transport et vie commune.
- Sur le plan des bénévoles, le CART de Monestier n'est pas, c'est le moins que l'on puisse dire, sur un pente positive : nous n'étions en général plus que 3 sur les réunions, que nous ne tenons plus depuis février 2023. Nous faisons les réunions à l'appartement, pour à minima voir les accueillis sur ce temps là.

- Les bénévoles qui restent se mobilisent sur les moments saillants de l'accueil (arrivée, fonctionnement colis alimentaire, carte de transport....) et sur demande des accueillis (recherche d'emploi, rédaction du récit). En général, nous arrivons à répondre à ces demandes. Nous avons ainsi trouvé un emploi pour Hassibulah et rédigé le récit d'Abdoulaye.
- Par contre, quasiment plus rien n'est proposé aux accueillis en terme d'activité, de suivi.... Tout ce qui faisait la richesse de l'accueil n'est plus assuré.
- Nous sommes dans une logique de fonctionnement à minima. C'est regrettable. Le Collectif s'essouffle, cela fait longtemps que nous n'avons pas accueilli de nouveaux bénévoles. Et les dernières personnes à s'être engagés dans le collectif sont reparties assez vite.

- Le groupe de Monestier ressort donc affaibli de cette année 2022. Il ne vit que grâce à la dynamique lancée précédemment (période 2015-2020), qui a permis de lancer le projet autour de l'appartement et de la financer de manière pérenne.
- Le groupe a une très faible capacité à réagir si un souci l'affaiblissait encore. Nous sommes sur une configuration minimale, qui ne tiendrait pas en cas de choc.

- **Rappel** : été 2020, 2 familles albanaises sont accueillies à Chichilianne. Des liens amicaux se tissent en particulier avec la famille de Suzana qui reste en lien avec le CART de Chichilianne. Cette famille, la maman et ses 3 enfants, est arrivée d'Albanie l'hiver 2019, a trouvé le soutien de la Maison des Familles à Grenoble, un logement précaire et un soutien social fourni par l'association Pierre Valdo.
- En août 2020, après leur séjour à Chichilianne, nous nous rendons compte qu'elle n'avait pas fait de démarches administratives en vue d'obtenir leur statut de réfugiés et avait peu d'appui sur Grenoble. Nous activons nos « réseaux ». Quelques personnes forment sur l'agglomération une équipe d'appui pour les démarches administratives, les questions de santé, d'école...
- Le CART de Chichilianne décide d'accompagner 2 aspects de la vie de cette famille :
 - le versement d'une somme d'argent permettant la prise en charge des frais du quotidien,
 - l'accueil à Chichilianne pour des temps de vacances.

- Suzana, suivie par l'APARDAP pour les aspects juridiques liés à sa situation de femme isolée et de maman, est déboutée.
- Laura, la fille aînée, majeure, est elle aussi déboutée.
- En conséquence, l'association Pierre Valdo les informe en novembre 2022 qu'ils vont être expulsés fin 2022 du logement que la famille occupe.
- Le CART de Chichilianne :
 - se met alors à la recherche d'un logement sur l'agglomération grenobloise,
 - se lance dans une opération de recherche de dons via Hello Asso et par le biais de la fondation Petites Pierres (fondation qui double les dons reçus) pour financer un logement et la vie quotidienne de la famille.
- Ces 2 actions ont bien fonctionné. La famille est relogée depuis janvier 2023 dans un appartement appartenant à Un Toit Pour Tous, dont le CART est locataire.
- L'opération Petites Pierres nous a permis d'engranger 10 300 €. Ce capital plus les dons mensuels via Hello Asso nous permettent de payer le loyer + les charges et de verser 500 € par mois à Suzana.

- Par ailleurs, Isabelle a œuvré avec détermination pour soutenir la famille Selimi dans sa demande de titre de séjour. Le document a été obtenu. Edouardo, le père, peut travailler et la famille vient de quitter le logement de Fontaine, aidé par une équipe de RESF et vient de trouver un nouveau logement dont il est locataire.
- Un beau suivi pour une issue positive.

- Soucis : l'avenir de la famille de Suzana !

Rapport moral et d'activité : échanges

Ci dessous, résumé des échanges durant la lecture des différents rapports

- Mens : se pose la question de l'accueil de mineurs (deux accueillis au moment des fêtes). Cet accueil demande une présence plus forte auprès d'eux. Autre question pour la suite : accueillir une famille ?
- Monestier : l'emploi pour les demandeurs d'asile est plus ouvert : 6 mois après l'inscription de leur demande à l'OFPRA ils peuvent effectivement travailler.
- Problème du manque de bénévoles : 5 ou 6 bénévoles sont venus puis repartis.
- Chichiliane : dans la famille albanaise l'autorité parentale a été donnée à la maman, ce qui donne des espoirs pour la régularisation.

- Contre : personne
- Abstention : personne
- **Pour : rapports moral et d'activités des 3 collectifs adopté à l'unanimité.**

17/05/2023

15

Rapport Financier

	N° de chèque	Montant	Mens	Monestier de Clermont	Chichilianne	Total
A fin 2021 :						
Chauffage logement 1er trimestre	8246022	-270,00	1 987,54	4 624,55	2 034,70	8 646,79
Gaz cuisinière	8246023	-39,95	1 677,59			
Chauffage logement 2e trimestre	8246024	-270,00	1 407,59			
Désinsectisation logement	8246025	-1 005,00	399,59			
Chauffage logement 3e et 4e trimestre	8246026	-540,00	-140,41			
Assurance		-228,85	-369,26			
Prélèvement Free Telecom		-359,88	-729,14			
Gestion bancaire		-11,16	-740,30			
Dons mensuels		1 360,00	619,70			
Dons		3 043,50	3 663,20			
A fin 2022 :						
Chèque émis	4138625	-277,38		4 347,17		
Chèque émis	4138627	-365,06		3 982,11		
Retrait liquide		-300,00		3 682,11		
Assurance		-228,85		3 453,26		
EdF		-619,76		2 533,50		
Prélèvement SFR		-164,10		2 349,40		
Gestion bancaire		-11,16		2 338,24		
Dons mensuels		1 770,00		4 108,24		
Dons		713,50		4 821,74		
A fin 2022 :						
Apardap traduction document	5051135	-120,00			1 914,70	
Apardap traduction document	5051136	-80,00			1 834,70	
Caution appartement famille D	5051137	-337,62			1 497,08	
Assurance		-97,35			1 399,73	
Gestion bancaire		-13,68			1 386,05	
Aide à la famille D (pour vivre)		-3 600,00			-2 213,95	
Dons via Hello Asso pour famille D		5 262,00			3 048,05	
Dons via Petites Pierres pour famille D		10 300,00			13 348,05	
Dons pour famille D		743,00			14 091,05	
A fin 2022 :						
						14 091,05
A fin 2022, total pour l'association :						
						22 575,99

17/05/2023

16

- Commentaires :

- Chichilianne, l'augmentation du volume de dons est due à la décision de loger la famille de Suzana dans Grenoble et donc – pour réaliser ce projet - aux appels à dons (Hello Asso, Petits Pierres) lancés pour atteindre ce but. Rappel : lors de l'opération Petites Pierres il faut savoir que les Petites Pierres doublent la mise (100 euros donnés = 200 euros dans la cagnotte) mais pour que cela se fasse l'objectif doit être atteint.
- Pour Mens et Monestier, les dons couvrent les dépenses, les engagements pris.
- A voir : disparités dans les abonnements « Internet » plus qu'utile pour les accueillis.

- Commentaires :

- Il est à noter qu'aucun collectif ne demande de subventions aux communes, à la CCT.
- Par contre, en particulier à Mens, la commune aide par le prêt de locaux, le diocèse de Grenoble prend en charges les fluides du logement.

- Contre : personne
- Abstention : personne
- **Pour : rapport financier de l'association les Toits du CART adopté à l'unanimité.**

Le CART et la Communauté de Communes du Trièves (CCT).

- Plusieurs membres du CART (Mehdi, François, Frédéric, Anne P, ...) participent à une réflexion menée par la CCT autour de la problématique de l'accueil des demandeurs d'asile.
- Le Trièves terre d'accueil ?
- Le Trièves, comme beaucoup d'autres territoires, a accueilli, accueille des déplacés ukrainiens.
- Plusieurs conseils municipaux et le conseil communautaire de la CCT, par l'adoption d'une motion, ont clairement invité les habitants au nécessaire soutien solidaire de ces personnes. Les collectes de denrées, l'hébergement à domicile, les services et moyens mis à dispositions ont mobilisé particuliers, associations et collectivités locales ainsi que la CCT.

Le CART et la Communauté de Communes du Trièves (CCT).

- Que ce soit pour les ukrainiens ou de l'action du CART, démonstration est faite que l'accueil est possible, que cela fonctionne.
- Mais force est de constater que ces « accueils militants » pose la question de leur pérennité et ne peuvent répondre à l'ampleur du mouvement des déplacés.
- L'expérience acquise nous autorise à s'interroger légitimement sur le rôle et la place de notre territoire en matière d'accueil. Territoire comportant certainement des ressources et des opportunités pour organiser un accueil stable.
- Amorce d'une réflexion avec le Président de la CCT : notion d'un territoire accueillant. Appel à tous les élus municipaux du Trièves pour participer à ce comité.
- Le comité a été rejoint par 3 chercheurs (spécialisés dans la question de l'accueil) pour l'élaboration d'un projet d'accueil du Trièves.

Le CART et la Communauté de Communes du Trièves (CCT).

- Trois axes de travail :
 - Trièves terre d'accueil : histoire de l'accueil dans le Trièves
 - Bilan qualitatif des expériences du CART et de l'accueil des ukrainiens (interviews)
 - Réalisation d'un diagnostic des ressources et opportunités.
- Questions :
 - pourquoi et comment passer d'une action pour l'essentielle de nature « militante » à un engagement de territoire ?
 - pourquoi et comment redonner du souffle au mouvement d'accueil ?
 - pourquoi et comment inviter les collectivités à s'engager et à s'organiser plus officiellement et durablement
- Le comité proposera un projet territorial d'accueil

- Au niveau de la préfecture, l'association est actuellement gérée collégalement par un bureau composé de :

Mehdi Boulegheg

Nadine Barbançon

Lucette Ribet

Franck Maurice-Laforge

Jean-Yves Lamy

Franck, de part son engagement dans l'ADMR ne participe plus - malheureusement – à la vie de l'association.

- François Sroczynski est d'accord pour rentrer dans le bureau.

- Contre : personne
- Abstention : personne
- **Pour : unanimité**

- Chichilianne a été obligé de créer très rapidement un logo



- Son concepteur (François) le présente à l'assemblée.
- Celle ci l'adopte comme logo de l'association.

MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE !

et merci à la commune de Mens pour son accueil.